#### **DOSSIER**

Vivre ensemble

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

Landremont – D 603

#### **VIE ASSOCIATIVE**

Rallumer le feu

#### **INFOS**

- Chats errants
- Une allée qui a de l'allure
- Bienvenue



# ÉDITO

illy-sur-Nied est un beau village où il fait bon vivre.

Le jury départemental du fleurissement, qui a visité notre commune en juillet, n'a pas tari d'éloges sur le charme et la propreté de la commune. Nous lui avons bien spécifié, qu'au-delà des efforts de la municipalité, ce sont les investissements conjugués de tous les Sillois qui permettent ce résultat plaisant. L'implication des uns et des autres, chacun à son niveau, offre à tous ce cadre appréciable dans le respect de la vie de son prochain.

Au niveau des travaux, dont je suis plus particulièrement chargé, notre équipe veille à la qualité et à la propreté des équipements publics, et au confort et à la sécurité de leurs usagers. Toujours à l'écoute des habitants, nous intervenons aussi rapidement que possible et avec les moyens dont nous disposons pour éviter les désordres et résoudre les problèmes signalés. Côté technique, nous sommes aussi épaulés par la Communauté de communes qui est désormais le seul acteur de la collecte et du traitement des ordures ménagères, de l'assainissement et de la distribution de l'eau (via le SEBVF) dans le village. C'est aussi son service urbanisme qui instruit, sous l'autorité du maire, tous les permis de construire (PC) et déclarations préalables de travaux (DP).

Mais un village ne vit pas sans lien social et sans animation. Voilà trop longtemps que cette maudite crise sanitaire nous empêche de nous côtoyer comme nous en avions pris l'habitude. Avec mes collègues bénévoles de la vie associative, nous espérons que notre récente fête patronale n'est que le début d'une longue série de retrouvailles. Rendez-vous vous est donné au foyer sillois pour les diverses manifestations municipales et associatives de cette rentrée 2021.



# VIDÉO-PROTECTION

#### **ACTUALITÉ**

es caméras installées en 2017 à l'entrée du village ont permis aux équipes de gendarmerie de résoudre plusieurs affaires de cambriolages et de confondre les délinquants. La municipalité réélue avait pour ambition de compléter le dispositif en ajoutant une caméra pour visualiser la circulation du chemin vers Les Etangs et surveiller les principaux espaces publics : aires de jeux, city stade, nouvel entrepôt communal, accès au foyer sillois et à l'école... C'est chose faite depuis le début de l'été!



en hauteur des nouvelles caméras.



## VIVRE ENSEMBLE DOSSIER

Garder le village propre et accueillant, maintenir un cadre de vie agréable, vivre des relations de bon voisinage... c'est la volonté de tous. Mais parfois il est utile de rappeler les bonnes règles.

#### **PROPRETÉ**

Il existe désormais un seul point d'apport volontaire situé rue de Metz. Force est de constater que des déchets sont couramment déposés au pied de ces conteneurs. Ces dépôts sauvages nuisent à l'image de notre village et à l'environnement.

Il en est de même des déchets retrouvés régulièrement au pied de l'escalier de notre église et au plateau sportif. Pour lutter contre cette incivilité et sensibiliser les gens, des poubelles et des affiches ont été placées à différents endroits du village.

Très déplaisant également, les déjections canines qui sont dangereuses et désagréables pour les piétons. Elles sont aussi inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique. Les maîtres des chiens ont l'obligation de les ramasser.





Le lion, emblême de Silly-sur-Nied, montre la voie à suivre.

#### **NUISANCES SONORES**

Que rêver mieux que de vivre en harmonie! Concernant le bruit, toute personne doit prendre ses précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits intempestifs émanant de son comportement ou de ses activités. Durant la journée, les travaux de bricolage ou de jardinage qui nécessitent des appareils bruyants tels que tondeuse, débroussailleuse ou tout autre appareil thermique doivent être réalisés par les particuliers durant







les horaires autorisés par la mairie. Pendant la nuit, c'est silence.

Les aboiements de chiens sont pénibles. Pour le bien-être de tous, il faut éviter le bruit et respecter la tranquillité d'autrui. Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fréquentes ayant des conséquences sur la qualité de vie et la santé.

#### **AUX ABORDS DES PROPRIÉTÉS**

En tant que propriétaire ou locataire, le nettoyage et le balayage du trottoir devant chez soi est obligatoire. Il en va de même en période hivernale, les trottoirs, les accès, les voies privées doivent être déneigés et salés. De même, il faut tailler les haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure communale et veiller à ce que les arbres ne menacent pas de tomber sur des propriétés voisines. Ils doivent être élagués, voire abattus s'ils constituent un danger pour autrui. La responsabilité du propriétaire ou du locataire est engagée en cas d'accident.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A propos de la sécurité routière, la commune invite à la prudence via un panneau de signalisation à l'entrée du village ainsi que plusieurs cinémomètres préventifs. Leurs installations n'entrent pas dans l'aménagement du paysage mais contribuent à la sécurité et au respect de chacun. Par ailleurs, un nouveau marquage au sol a été réalisé dans la traversée du village ainsi que des passages piétons. L'adoption d'un comportement citoyen par chacun d'entre nous en respectant les limitations de vitesse peut éviter des drames funestes.



Un passage piéton sous forme de ralentisseur rue de Metz pour inciter les automobilistes à lever le pied.



Toutes ces incivilités sont passibles d'une amende. Il est tellement simple d'éviter d'en arriver là. Adopter des comportements respectueux envers ses semblables mais aussi envers l'environnement est primordial pour le bien-être de tous.

Aussi, la municipalité a décidé de créer un livret qui reprend quelques règles de civisme et qui sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Il sera également disponible sur le site de la commune à l'adresse suivante : www.silly-sur-nied.fr

# LANDREMONT-RD603 | TRAVAUX DES COMMISSIONS

e lieu-dit « Landremont » est à cheval sur deux bans communaux. Les maisons du 5 au 19 route de Sarrebruck, sont rattachées à Sillysur-Nied, l'Auberge du Gros et la rue du château d'eau dépendent de Colligny-Maizery.

Comme annoncé dans son programme électoral, la municipalité a démarré son programme de travaux sur deux ans pour renforcer la sécurité des riverains et des piétons dans la traversée de Landremont.

Des lampes led vont être substituées à l'ancien éclairage public énergivore. Près de 3 000 € d'économies annuelles sont espérées sur la facture de l'UEM, pour un investissement de 9 945 €, financé à 30% par l'Etat et la société PMSE.

L'accotement de la RD 603 est encours d'aménagement avec un chemin piétonnier protégé de la circulation par une rampe en bois. Les habitants de Landremont, de plus en plus nombreux, pourront ainsi déambuler et rejoindre l'arrêt de bus et le centre du village à pied, avec une sécurité renforcée.

L'an prochain la RD 603 recevra des aménagements particuliers pour limiter l'usage de la voie centrale, interdisant les dépassements et contraignant à une réduction de la vitesse. Le financement de tous ces travaux sur une route classée départementale, incombent dorénavant à la commune. Ils ne sont plus pris en charge par le Département car le tronçon est considéré en agglomération. Ils sont néanmoins subventionnés par le Conseil Départemental de la Moselle qui devrait accorder 30 000 € d'aide pour une dépense totale cumulée de 113 313 € HT. Le projet a été étudié en concertation avec la commune de Colligny-Maizery qui se chargera de l'équipement de sa partie.





L'aménagement du trottoir sécurisé a été confié à la société EMTP de Landremont

## RALLUMER LE FEU | VIE ASSOCIATIVE

Le nouveau comité de Silly Loisirs tout sourire à l'occasion de la fête patronale.

a pandémie mondiale aura mis à mal la vie associative dans le pays. Mais à Silly-sur-Nied, même si on a tendu le dos durant 18 mois, les activités redémarrent progressivement.

Du côté de l'Association des Loisirs, le changement a commencé dès le mois de février : Jean Marie MULLER a été élu Président et est entouré d'un comité également renouvelé avec Philippe BOULANGE (Vice-Président), Michel REGAD (Trésorier) et Marie Christine BECK (Secrétaire). Le comité nouvellement élu en a profité pour renommer l'association en « Silly Loisirs » et a tenu à ce que les diverses activités reprennent dès qu'elles étaient à nouveau autorisées par le gouvernement.

Le feu d'artifice de la Fête Nationale était bien sur les rails, mais finalement, ce n'était pas le Covid mais la météo qui a eu raison de la reprise. Heureusement le week-end du second dimanche de septembre, la fête patronale a bien pu avoir lieu, permettant de renouer, certes dans des conditions particulières, avec l'ambiance festive dans le village!

Toujours dans le respect des règles sanitaires particulières, les autres activités régulières de Silly Loisirs devraient pouvoir reprendre dès cet automne. Les autres associations du village ne sont pas en reste : le Tennis Club a pu maintenir l'accès aux courts durant les confinements et maintient ainsi un nombre d'adhérents propice à son dynamisme. La troupe de théâtre Silly Con CarNied qui n'a plus pu répéter depuis mars 2020 reprend à nouveau ses répétitions en espérant pouvoir relancer le festival Silly sur Scène au printemps prochain. Le yoga a repris le mardi soir, les travaux manuels deux fois par semaine. Et bientôt, ce sera le tour des cours de danse de salon et des jeux de cartes.

### INFOS

#### **CHATS ERRANTS**

Face à la recrudescence des chats errants qui importunent les habitants de Silly-sur-Nied, la municipalité a lancé des opérations de capture de ces animaux. A cette effet, une convention a été signée avec la fourrière « Bouba » qui les reçoit et qui procède à leur stérilisation mais également à leur identification.



La stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations des chats face à l'euthanasie. Elle enraye également le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

#### **UNE ALLÉE QUI À DE L'ALLURE!**

Nombreux sont les concitoyens qui ont remarqué les travaux d'élagage et d'entretien réalisés sur le chemin situé entre la rue de Metz et la rue du Grand Breuil. Une excellente idée pour ceux qui souhaitent s'y promener et profiter de la quiétude de cette belle allée.



Un agréable raccourci pour rejoindre l'entrée du village.

#### **BIENVENUE**

Le 2ème dimanche de septembre, les habitants du village prennent plaisir à se retrouver lors de la fête patronale. Ils prennent des nouvelles des uns et des autres, se racontent leurs vacances autour d'une bière et d'une barquette de frites. Les enfants jouent au chambouletout, les anciens aux quilles. Que c'est bon de se retrouver! C'est aussi l'occasion pour les nouveaux habitants de s'imprégner des us et coutumes des Sillois et de commencer à tisser quelques liens. La municipalité les accueille chaleureusement en partageant le verre de l'amitié.



### RSENDA



DIMANCHE 17/10 - 12h

Repas des aînés et du personnel communal Les personnes nées avant le 31/12/1954 sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 30 septembre

- DIMANCHE 31/10 16h
  Halloween sur le parking de la Goulue
- VENDREDI 19/11 18h > 21h
  Foyer bar (un vendredi sur deux à partir du 19/11)
- DIMANCHE 28/11 11h Un arbre, un enfant
- DIMANCHE 28/11 9h > 18h
  Marché de Noël au foyer sillois
- SAMEDI 4/12 16h
  Saint Nicolas dans les rues du village
- VENDRED 17/12 18h
  Marche illuminée
  Avec concours de décorations de Noël et repas
- SAMEDI 8/01/2022 18h

Voeux du Maire

#### **NOUVEAU!**

La mairie a une nouvelle adresse mail :

mairie@silly-sur-nied.fr



Marie-Christine Beck, secrétaire de mairie accueille le public tous les jours de 9h à 12h, le lundi et vendredi de 17h à 19h30.

> Téléphone : 03 87 64 02 14 Mail : mairie@silly-sur-nied.fr Panneau Pocket : Silly-sur-Nied Facebook : @sillysurnied Site : www.silly-sur-nied.fr

Permanence des élus en mairie le lundi et vendredi de 18h à 19h30





